



Élections professionnelles du 1^{er} au 8 décembre 2022 | CAP nationale des enseignants du 2^d degré, professeurs de l'ENSAM, CPE et psychologues de l'Éducation nationale

ENGAGÉ·ES **POUR** LES PERSONNELS ET LES ÉLÈVES



Suite à la loi de transformation de la Fonction publique, la capacité de contrôle des actes de gestion des agents publics a été sérieusement entravée... mais pas supprimée. Ceci grâce à la combativité de la FSU qui continue à aider les collègues à formuler leurs demandes, accompagner les recours, intervenir pour faire valoir les droits de toutes et tous dans la transparence. L'enjeu du vote FSU est donc d'importance à l'heure où les droits des personnels sont souvent remis en cause. Avec la FSU, battons-nous pour défendre nos droits et en conquérir de nouveaux.

Benoît Teste
Secrétaire général
de la FSU

Vos élu·es agissent pour :

VOTRE STATUT

Alors que la loi de transformation de la Fonction publique prévoit de recruter plus de contractuels que de titulaires, la FSU exige le respect du statut et l'augmentation du nombre de postes statutaires. Le statut qui garantit la sécurité dans l'emploi et la carrière est la solution pour permettre au fonctionnaire de s'engager au service de l'intérêt général en garantissant à tous les élèves une éducation de qualité.

VOTRE CARRIÈRE

Désormais les délégué·es du personnel ne sont plus consultés pour les promotions (avancement, hors classe...). Ceci entraîne manque de transparence, voire favoritisme ou injustice. La FSU dénonce cette situation mais forte de ses nombreuses et nombreux élu·es et militant·es, elle est en mesure de peser pour faire valoir les droits de toutes et tous les collègues qui la sollicitent en intervenant directement auprès de la hiérarchie.

VOS MUTATIONS

Aujourd'hui les opérations de mutation se font dans une totale opacité. Avec la FSU, agissons pour redonner aux CAP toutes leurs prérogatives. Les militant·es de la FSU, présent·es dans pratiquement tous les établissements font le recensement des besoins, interviennent auprès des rectorats pour l'ouverture de postes et conseillent les collègues dans leurs démarches.

LE RESPECT DE VOTRE MÉTIER

Classes surchargées, injonctions contradictoires, réformes qui se succèdent au mépris de l'intérêt des élèves et des conditions de travail des personnels... Nos métiers sont bien malmenés. Pour la FSU, il n'est pas question de se résigner ! Nous menons un combat quotidien pour faire respecter nos droits à tous les niveaux !

Du 1^{er} au 8 décembre,

► **FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX** ◀

avec les syndicats de la FSU



SUR LE TERRAIN

Les élu-es et militant-es des syndicats de la FSU travaillent à vos côtés dans les écoles, les établissements et les services, partageant votre quotidien. La FSU construit les mobilisations avec les personnels et porte dans toutes les instances leurs revendications.



CAP

Commission Administrative Paritaire

Malgré la loi de Transformation de la Fonction publique, les CAP conservent un rôle de défense des droits des personnels. Les avis de rendez-vous de carrière ou les refus de temps partiel peuvent y être contestés par exemple. En outre, les conseils de discipline se déroulent dans le cadre des CAP. Les élu-es de la FSU, majoritaires dans la profession, y siègent déterminés pour garantir les intérêts de toutes et tous.

ÉLUE DU SNES elle témoigne



Certifié-es, agrégé-es, CPE, Psy-ÉN, chaires-sup... tous ces personnels du

second degré sont désormais représentés dans la même CAP. Les élu-es du SNES-FSU représenteront tous ces corps et défendront les situations individuelles de chacun-e pour le respect de nos métiers, de nos statuts et de nos droits. Ils et elles porteront la force du collectif contre l'arbitraire.

Sophie Vénétitay
Secrétaire générale du SNES

ÉLUE DU SNEP elle témoigne



Grâce à l'action permanente du SNEP-FSU au service de l'EPS et de l'UNSS, des

victoires ont été gagnées : décret sur le forfait AS, création de l'enseignement de spécialité EPS. Le SNEP-FSU accompagne les collègues lors des CAP et des recours, pour les aider dans les démarches administratives et faire valoir leurs droits, en toute équité et transparence.

Coralie Benech
Co-secrétaire générale du SNEP

ÉLUE DU SNUEP elle témoigne



Un syndicat fort et déterminé est indispensable pour contrer le

projet de réforme annoncé pour les lycées professionnels. Les militant-es de la FSU s'engagent à défendre fermement les statuts, les droits et les métiers de tous les personnels de la voie professionnelle scolaire car c'est notre avenir et la sauvegarde de nos établissements qui sont en jeu avec cette réforme.

Sigrid Gérardin
Co-secrétaire générale du SNUEP

ÉLUE DU SNESup elle témoigne



Vos élu-es Snesup-FSU veilleront à la bonne représentation des spécificités de

l'enseignement dans le supérieur lors des travaux de la CAP. Plus particulièrement, ils et elles rappelleront leur attachement à un traitement par la CAP des recours sur les rendez-vous de carrière, face à la vague du « localisme » qui submerge l'université ces dernières années.

Anne Roger
Secrétaire générale du SNESup

ÉLUE DU SNUipp elle témoigne



Vos élu-es SNUipp-FSU veilleront à la bonne représentation des personnels

psychologues EDA lors des travaux de la CAP. Plus particulièrement, ils et elles accompagneront et défendront les droits des personnels dans l'équité et la transparence : recours dans les rendez-vous de carrière, refus de congé formation, refus de mutation...

Guislaine David
Co-secrétaire générale du SNUipp

